



## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR DES PROJETS DE RÈGLEMENT – UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

AVIS EST DONNÉ que le Conseil municipal tiendra une assemblée de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivants qui a été adopté lors de la séance du Conseil municipal du 4 décembre 2023 :

- Projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2024-R-312 amendant le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 2022-R-285 afin d'ajouter des critères d'évaluation pour les travaux de modification des bâtiments d'intérêt patrimonial »

L'objet du règlement est de rehausser les critères d'évaluation des travaux de modification des bâtiments d'intérêt patrimonial afin de maintenir et améliorer le caractère patrimonial de ces bâtiments. Ainsi, des critères seront ajoutés afin de juger de ces projets. Ces nouveaux critères visent la restauration du patrimoine et non la rénovation. La Municipalité est donc claire dans ses intentions concernant la protection de son inventaire immobilier patrimonial.

L'assemblée de consultation sur ce projet de règlement se déroulera **mercredi, le 10 janvier 2024, à 18 h 30** à la salle du Conseil situé au 275, rue Nelson, Saint-Denis-sur-Richelieu. Lors de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué ainsi que les conséquences de celui-ci et les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront se faire entendre. Vous pouvez consulter le projet de règlement sur le site internet dans la section *Avis publics et règlements*. Si vous avez des questions, veuillez contacter Janie Rondeau, conseillère à l'urbanisme et à la réglementation par courriel au [urbanisme@msdsr.com](mailto:urbanisme@msdsr.com) ou par téléphone au 450-787-2244 au poste 4.

Le projet de règlement est aussi disponible au Bureau municipal situé au 129, avenue Yamaska à Saint-Denis-sur-Richelieu, durant les heures régulières d'ouverture, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, CE 5<sup>E</sup> JOUR DE DÉCEMBRE 2023.

Janie Rondeau  
Greffière-trésorière adjointe ad hoc